



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités physiques et sportives

Question écrite n° 68419

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la reconnaissance des activités d'aquafitness comme pratiques préventives pour la santé. En effet, cette pratique est en plein développement et de plus en plus de professionnels de santé recommandent l'aquafitness. Il souhaite donc savoir ce que le Gouvernement compte entreprendre afin de permettre à nos concitoyens d'avoir une meilleure compréhension de la place que l'aquafitness peut occuper en matière de santé.

Texte de la réponse

La pratique de l'aquafitness, branche de l'aquagym, présente indéniablement un intérêt pour la santé des individus qui l'exercent régulièrement. Elle permet, notamment, un travail des muscles du corps et les exercices respiratoires qui y sont associés sont bénéfiques sur le système cardiaque. Cette pratique fait l'objet d'un réel intérêt de la société, en particulier de la part d'une population relativement jeune et bien-portante, et d'une augmentation régulière du nombre de pratiquants. Compte tenu de l'engagement de la société pour cette activité, il n'a pas semblé nécessaire au Gouvernement d'intervenir pour en soutenir le développement. La priorité du Gouvernement est de permettre au grand public, dont les jeunes, ainsi qu'à certains publics dits à besoins spécifiques (notamment les seniors, les personnes atteintes de pathologies chroniques, les personnes handicapées), de pratiquer une activité physique et sportive. Différentes actions, dont l'incitation des fédérations sportives, clubs et associations sportives à recevoir ces publics, sont mises en oeuvre dans ce but, notamment par le biais de soutiens financiers de la part de l'Etat via les conventions d'objectifs conclues entre les fédérations sportives et le ministère chargé du sport ou via le centre national pour le développement du sport (CNDS).

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68419

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9175

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7278